



## **APPEL D'OFFRES 2016-13**

### **AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE TENNIS DOUBLE PARC MUNICIPAL**

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac demande des soumissions pour les travaux d'aménagement d'un terrain de tennis double au parc municipal.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à compter du 15 juillet 2016, par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission ou d'un cautionnement de soumission d'une compagnie d'assurances reconnue par l'inspecteur des Institutions financières du Québec émis en faveur de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour un montant égal à 10 % de la soumission. La garantie de soumission sera valide pour une période de 45 jours suivant l'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurances certifiant qu'elle émettra un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages et matériaux, chacun pour une valeur de 100 % du montant de la soumission.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 2 copies) portant la mention « Aménagement d'un terrain de tennis double – Parc municipal » et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 11 h, heure locale, le 1<sup>er</sup> août 2016, à l'adresse suivante : Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Madame Sylvie Brunet, greffière, 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0, où elles seront ouvertes à 11 h 05.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

La greffière,  
Sylvie Brunet